



Introduction

Les travaux consistent à exécuter le contrôle des larves de moustiques et de mouches noires à l'aide d'un larvicide biologique du mois d'avril au 15 août de façon à protéger avec plus de 80 % d'efficacité l'ensemble des secteurs identifiés au devis.

Ce rapport comporte les activités du mois de juin seulement.

Nouvelles et faits saillants

- L'équipe a poursuivi la prospection des gîtes larvaires moustiques et mouches noires, ce qui a mené à un quatrième traitement (mouches noires) le 14 juin. Ce traitement dans toute la zone à protéger s'est terminé le 22 juin.
- Cinq tests de nuisance ont été effectués en juin. Voir section des tests de nuisance pour les résultats.
- La rivière Matawin a été traitée les 7 et 22 juin.
- Côté météo : Dans la deuxième et troisième semaine de juin, les pluviomètres indiquaient entre 20 mm et 60 mm d'accumulation et 27 mm dans la dernière semaine du mois de juin.

Avancement des traitements

Contrôle des mouches noires

Quatre traitements mouches noires ont été complétés et visent les espèces printanières et estivales. Tous les gîtes ont été prospectés et traités, incluant les barrages de castor et les fossés.

La rivière Matawin a également fait l'objet de quatre traitements depuis le début du mandat.

Aucune application aérienne n'a eu lieu durant la période couverte par ce rapport.

Contrôle des moustiques

En date du présent rapport, un seul traitement moustique a été complété. La faible présence de moustique dans les tests de nuisances dénote une baisse de la population d'insectes adultes.

De nouveaux gîtes ont été cartographiés dans le secteur de la baie Morissette.

La prospection se poursuivra après les pluies abondantes, principalement dans les micros-gîtes au centre de Saint-Michel.

Tests de nuisance

Cinq tests ont été effectués jusqu'à présent. Vous trouverez les résultats dans le tableau 1.

Tableau 1. Résultats des tests de nuisance

| Date | Heure | Zone protégée | Mouche noire* | Moustique* | Heure | Zone non protégée | Mouche noire* | Moustique* | Efficacité |
|--------------------------------|-------|------------------------------------|---------------|------------|-------|--|---------------|------------|--------------|
| 06-06-2017 | 18:39 | arrière du Provigo | 7 | 0 | 18:30 | moyenne 1 | 977 | 21 | 99,3% |
| 08-06-2017 | 18:43 | Lac à la Truite | 54 | 1 | 18:00 | chemin Lacoste, à 1.4 km du chemin St-Cyr, Rivière Rouge | 2322 | 26 | 97,7% |
| | 19:22 | chemin Lac Azarie | 37 | 0 | 18:00 | chemin Lacoste, à 1.4 km du chemin St-Cyr, Rivière Rouge | 2322 | 26 | 98,4% |
| 14-06-2017 | 19:20 | chemin Lac Azarie | 129 | 14 | 17:50 | moyenne 2 | 1218 | 73 | 88,9% |
| | 19:50 | arrière du Provigo | 35 | 0 | 17:50 | moyenne 2 | 1218 | 73 | 97,3% |
| 21-06-2017 | 18:50 | Motel Montagnard | 0 | 5 | 18:30 | moyenne 3 | 191 | 1182 | 99,6% |
| | 19:53 | Aéroport | 1 | 33 | 18:30 | moyenne 3 | 191 | 1182 | 97,5% |
| 28-06-2017 | 17:53 | 3001, chemin lac Taureau | 0 | 11 | 18:00 | moyenne 4 | 70 | 593 | 98,3% |
| | 18:23 | coin chemin Claire et rue Vic | 0 | 8 | 18:00 | moyenne 4 | 70 | 593 | 98,8% |
| | 18:46 | chemin Kataway et coin des Aulnais | 0 | 8 | 18:00 | moyenne 4 | 70 | 593 | 98,8% |
| Moyenne pour la saison: | | | 26 | 8 | | | 956 | 379 | 97,5% |

* La quantité d'insectes capturés en 5 minutes

moyenne 1 : Chemin des Cyprès, près Lac St-Guillaume (439 IP) et chemin Lacoste, à 1.4 km du chemin St-Cyr, Rivière Rouge (1537 IP)

moyenne 2 : Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant-Secteur La Diable) (1739 IP) et chemin Lacoste, à 1.4 km du chemin St-Cyr, Rivière Rouge (843 IP)

moyenne 3 : Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant-Secteur La Diable) (3453 IP), Chemin Lacoste, à 1.4 km du chemin St-Cyr, Rivière Rouge (251 IP) et Chemin des Cyprès, près Lac St-Guillaume (454 IP)

moyenne 4 : Route 28 Nord (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (1085 IP)

Ruisseau Beaulieu (Parc du Mont-Tremblant Secteur Pimbina) (855 IP)

Camping Lot des Colons (Parc du Mont-Tremblant-Secteur La Diable) (824 IP)

chemin Lacoste, à 1.4 km du chemin St-Cyr, Rivière Rouge (179 IP)

Camping Lot des Colons #2 (Parc du Mont-Tremblant - Secteur La Diable) (375 IP)

Demandes d'inspection/appeal des citoyens

Dix appels ont été reçus durant le mois de juin via la ligne Info-moustique. La majorité des citoyens a reçu une visite du coordonnateur. Ce dernier a pu constater certains gîtes artificiels : pneus remplis d'eau et fontaine abandonnée. Dans deux cas, le coordonnateur a cartographié de nouveaux gîtes sur les terrains. D'autres nous informaient de passer pour le traitement de fossés ou barrages de castor, qui sont déjà sur notre circuit. Enfin, deux personnes ont reçu des explications de la situation de la nuisance suite aux inondations printanières.

Informations générales

Suite à la demande d'une résidente du chemin Gouin, mme Cusson, plusieurs actions ont été posées : piégeage et test de nuisance (non officiel, qui n'apparaît donc pas dans le tableau 1). Lors de ce dernier test, plus de mouches noires que de moustiques ont été capturés. L'équipe a également cartographié de nouveaux gîtes moustiques dans son secteur. Dans une discussion avec la résidente, elle a été informée que l'efficacité du traitement peut varier en périphérie de la zone protégée étant davantage soumise à la migration d'insectes piqueurs que dans le centre du territoire à protéger.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions de toute nature.

Richard Vadeboncoeur, biologiste
Responsable de contrat